



Le « Club STEP » du CTP : la synergie de la formation scientifique et de l'information industrielle

Le transfert technologique des résultats de recherche pour un développement durable de la qualité de l'eau

Ce club qui compte aujourd'hui plus de 30 usines adhérentes, a permis une meilleure compréhension des problèmes rencontrés au quotidien par les opérateurs de stations d'épuration. Cette structure propose des programmes de formation à la carte.

Cette relation privilégiée avec les industriels, dynamise l'effort de recherche développé au sein du Département Environnement du CTP tout en favorisant le transfert rapide de compétences en usine.

La synergie des compétences et le transfert des connaissances

Le Club d'Industriels « Suivi des stations d'épuration » mis en place par le CTP est opérationnel depuis 1999. Ce Club a pour objectif de permettre aux industriels de partager leur expérience de terrain et de trouver des solutions préventives et/ou curatives pour répondre au problème de foisonnement filamenteux rencontré dans les stations d'épuration. Il propose à ses membres :

- Trois journées de formation et d'approfondissement technique sur site, afin d'identifier les dysfonctionnements et répondre aux difficultés techniques rencontrées durant la conduite d'une station d'épuration.
- Un guide méthodologique en ligne, d'analyse de dysfonctionnement de stations d'épuration. Il concerne le traitement physico-chimique et biologique des effluents. Il comprend trois grandes parties : l'analyse des problèmes, les paramètres clés de gestion des stations, les solutions et moyens d'actions.



L'impact industriel

« Nous avons adhéré à ce projet car il correspondait à une demande interne récurrente de la part des responsables de la bonne marche de nos installations de dépollution (STEP, traitement des boues). En effet, il n'existe pas à notre connaissance d'autre instance permanente qui permette :

- de débattre des problèmes rencontrés,
- d'avoir une information directe par les acteurs papetiers sur les solutions déjà testées et leur efficacité,
- d'avoir une information technique détaillée, sur les causes probables de dysfonctionnement et sur les solutions possibles, donnée par des bureaux d'étude ou des fournisseurs et, bien sûr, par le service compétent du CTP.

Ce type de collaboration est réellement positif ! »

M. Jean Louis DUREN, Responsable de l'Environnement chez NORSKE SKOG.